Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (5865)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%
Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 30%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (5865)	Jury par défaut	Autres candidats	24	507	282	195	24
		Bacheliers technologiques toutes séries	11	151	92	92	11

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (5865)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	318	176	124	9	37,5 %
			Masculin	189	106	71	15	62,5 %
			Total	**507**	**282**	**195**	**24**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	105	70	70	9	81,8 %
			Masculin	46	22	22	2	18,2 %
			Total	**151**	**92**	**92**	**11**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (5865)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	120	67	20	6	25 %
				AB	189	106	78	10	41,7 %
				B	126	79	70	8	33,3 %
				TB	39	25	24	0	0 %
				TBF	4	3	3	0	0 %
				Total	**482**	**280**	**195**	**24**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				TB	1	1	0	0	
				TBF	1	1	0	0	
				Total	**6**	**2**	**0**	**0**	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	8	0	0	0	
				AB	7	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	**19**	**0**	**0**	**0**	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	42	16	16	3	27,3 %
				AB	58	36	36	3	27,3 %
				B	36	27	27	3	27,3 %
				TB	13	12	12	2	18,2 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**151**	**92**	**92**	**11**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (5865)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	360	249	172	19	79,2 %
			En réorientation	112	26	19	4	16,7 %
			Non scolarisés	13	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	11	4	1	0	0 %
			Autres	11	2	2	1	4,2 %
			Total	**507**	**282**	**195**	**24**	**100 %**
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	132	83	83	11	100 %
			En réorientation	13	6	6	0	0 %
			Non scolarisés	5	2	2	0	0 %
			Autres	1	1	1	0	0 %
			Total	**151**	**92**	**92**	**11**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (5865)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	166	104	79	14
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	140	91	53	8
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	101	72	58	2
			Autres doublettes	61	10	5	0
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Biochimie-Biologie-Biotechnologie	83	65	65	9

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	66	26	26	2
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (5865)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	35,5 %	37,5 %	40,5 %	58,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	29,9 %	32,9 %	27,2 %	33,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	21,6 %	26 %	29,7 %	8,3 %
		Autres doublettes	13 %	3,6 %	2,6 %	0 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers - BUT - Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie (5865)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Biochimie-Biologie-Biotechnologie	55,7 %	71,4 %	71,4 %	81,8 %
		Autres doublettes	44,3 %	28,6 %	28,6 %	18,2 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	La modélisation à partir des notes des matières scientifiques, du français et de l'anglais, de 1ère et terminale (ou du supérieur si réorientation), des épreuves anticipées du Baccalauréat, génère une note "Dossier" résumant les résultats du candidat.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Avoir une culture et des bases scientifiques - Utiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique - Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.	Bulletins Fiche Avenir Bac (appréciations professeurs)	Complémentaire
Savoir-être	Implication personnelle et esprit d'équipe	Appréciations professeurs fiche avenir Activités Projet de formation motivé	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé Activités Centres d’intérêt	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences dans le champ d'activité	Projet de formation motivé Activités Centres d’intérêt	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Nous ne classons pas certains dossiers pour les raisons suivantes :
- résultats académiques inférieurs aux attentes de la formation
- compétences académiques, acquis méthodologiques et savoir-faire ne répondant pas aux exigences de la formation
- appréciations défavorables des enseignants du secondaire
- absence de projet professionnel ou projet professionnel mal défini
- mauvaise prise de connaissance de ce qu'est notre formation
- spécialités du bac choisies en inadéquation avec la formation

Les modalités d'examen des voeux

Le traitement algorithmique a été complété par une consultation humaine de l'ensemble des dossiers, par les membres de l'équipe pédagogique. Notamment, les activités, les centres d'intérêts et les lettres de motivations ont été appréciées. Les projets professionnels ont été examinés en regard des finalités de la formation, ainsi que les appréciations des bulletins de 1ère et de terminale, ainsi que la fiche avenir. Cet examen a conduit à des modifications de classement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les résultats de 1ère et terminales des disciplines scientifiques sont des éléments importants.
Renseignez-vous sur notre formation, en participant aux Portes Ouvertes, en visitant des cours (« M'essayer, c'est m'adopter »), en échangeant avec des enseignants (Forums et salons) et en consultant les fiches descriptives de notre formation sur le site internet de l'IUT d'Angers-Cholet.
Vérifier la cohérence entre notre formation, votre projet professionnel et votre éventuel projet de poursuite d'études après l'IUT.
Votre lettre de motivations sera examinée avec attention.
Les candidats doivent posséder un intérêt pour le secteur alimentaire et des bio-industries : recherches documentaires, connaissance des aliments ou des filières de production, projection vers des métiers ou d'éventuelles poursuites d'études. Les expériences (jobs d'été, TPE, visites d'entreprises ...) seront prises en compte dans l'examen de la candidature.

Signature :
Patrice MANGEARD,
Directeur de l'établissement I.U.T. Angers-Cholet - Site d'Angers